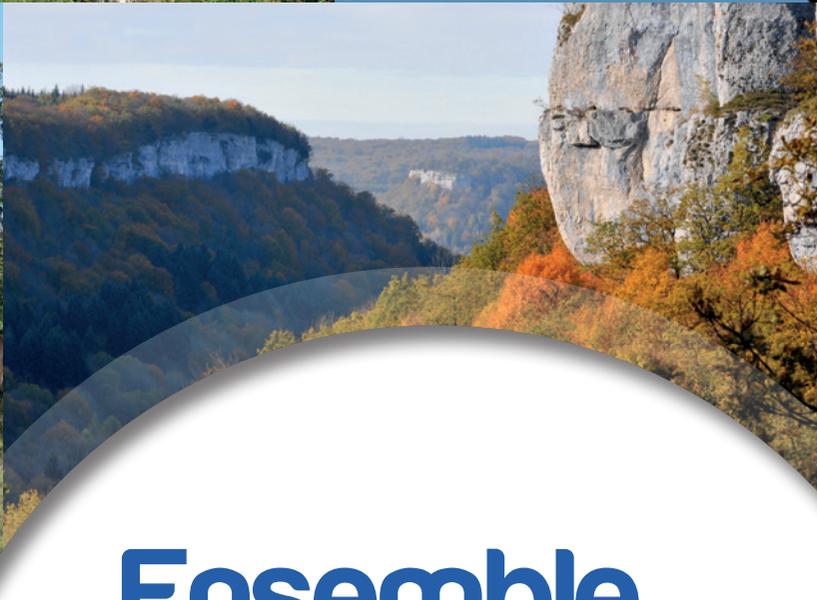




les Conservatoires
d'espaces naturels
Bourgogne-Franche-Comté

Agir pour la nature dans les territoires

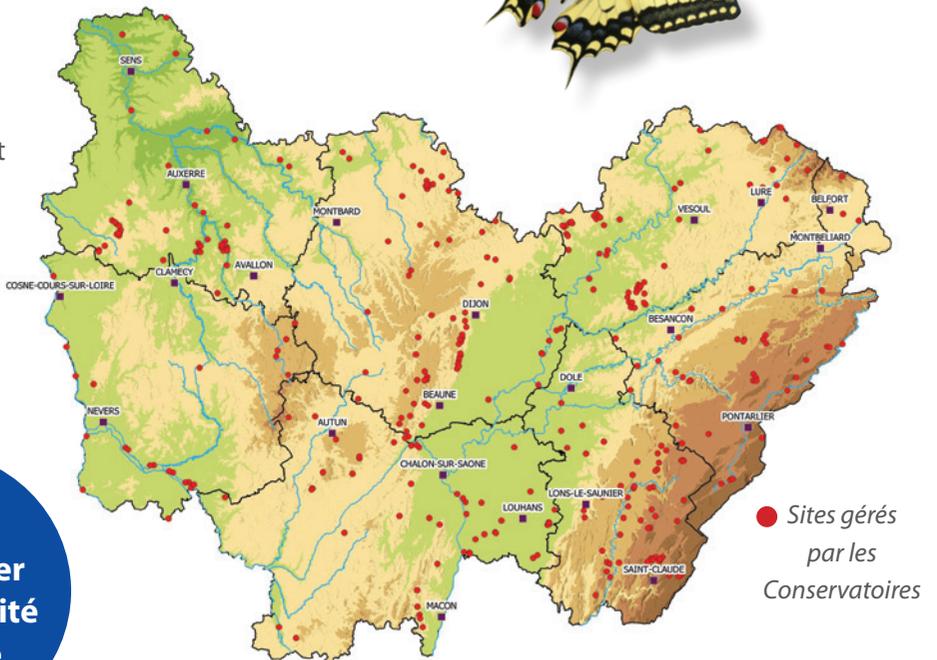


**Ensemble
préservons
notre patrimoine
naturel !**

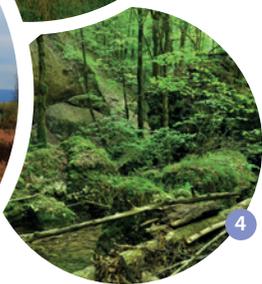
Les Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne-Franche-Comté sont des associations loi 1901 qui agissent pour préserver les milieux naturels et la biodiversité de la région.

Un réseau de sites naturels préservés...

Notre région abrite une incroyable diversité de paysages et de milieux naturels. Les Conservatoires interviennent ainsi sur un important **réseau de sites naturels** présentant des enjeux forts de préservation : pelouses calcaires **1**, milieux humides **2**, marais et tourbières **3**, prairies, forêts **4**, sites à chauves-souris...



... pour sauvegarder la biodiversité régionale



350

SITES

préservés par les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté pour une surface de

9 000 ha

dont



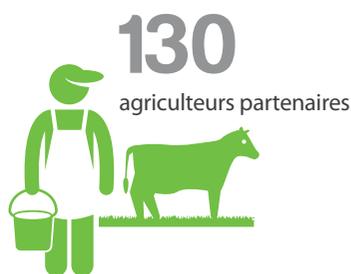
9

Réserves naturelles nationales et régionales



1 commune sur 10

avec un site Conservatoire



1 200



Des associations reconnues et agréées

Les Conservatoires sont agréés par l'État et la Région, leur offrant ainsi une reconnaissance officielle de leurs missions et compétences scientifiques dans différentes disciplines (écologie, foncier, pédagogie...)



Nos missions en faveur des milieux naturels



Connaître les milieux et les espèces par des études scientifiques et des diagnostics pour adapter au mieux notre intervention sur les sites naturels.

Protéger les milieux, la faune et la flore menacés, en achetant des parcelles ou en passant des accords avec des propriétaires (privés, collectivités...).



Gérer les espaces naturels grâce à des techniques respectueuses de la biodiversité, en concertation avec nos partenaires, souvent des agriculteurs.

Valoriser les sites pour sensibiliser les citoyens à la préservation du patrimoine naturel remarquable (visites, chantiers nature, animations pédagogiques...)



Accompagner les politiques publiques en faveur de la biodiversité et les acteurs locaux soucieux de mettre en place une gestion responsable de leur patrimoine (Espaces naturels sensibles, Natura 2000, plans locaux d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale, trames vertes et bleues...)

Nos valeurs : proximité et dialogue

Les Conservatoires privilégient la **concertation** et la **conciliation des usages** et **travaillent avec l'ensemble des acteurs** : les communes, les propriétaires privés, les associations locales, les agriculteurs, les usagers (promeneurs, chasseurs, pêcheurs)...



Rejoignez-nous !

Collectivité, propriétaire de terrain, agriculteur, acteur du territoire, usager, habitant..

• Vous souhaitez engager des démarches de préservation de la biodiversité, vous désirez développer de nouveaux projets sur des espaces naturels à enjeux ?

Nous pouvons vous aider !

• En tant qu'acteur de proximité, vous avez également la possibilité de soutenir concrètement nos actions **en adhérent** aux Conservatoires !

Une équipe de **PROFESSIONNELS** et de **BÉNÉVOLES**, soutenue par des **ADHÉRENTS**, agit au quotidien pour sauvegarder les milieux naturels et la biodiversité de Bourgogne-Franche-Comté.



Contacts

En Bourgogne :



Chemin du Moulin des étangs
21600 Fényay
Tél. 03 80 79 25 99

www.cen-bourgogne.fr

Retrouvez-nous sur

En Franche-Comté :



Maison de l'environnement
de Bourgogne-Franche-Comté
7 rue voirin • 25000 Besançon
Tél. 03 81 53 04 20

www.cen-franchecomte.org

Retrouvez-nous sur

Pour être au plus près des territoires, nos équipes sont réparties entre les sièges et les antennes départementales ou locales.



Les Conservatoires de Bourgogne-Franche-Comté sont membres du réseau des :



Les actions que nous menons sont permises grâce au soutien et à la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles, ainsi que par la collaboration avec différents partenaires. Nous bénéficions d'aides publiques pour assurer l'accompagnement des collectivités au quotidien mais aussi de fonds privés dans le cadre de partenariats.